

SYNTHÈSE

Les points communs

Le respect de la procédure de licenciement

L'exigence d'une cause réelle et sérieuse

Le licenciement pour motif personnel

Le licenciement pour motif économique

Les différences

Les licenciements prohibés

La procédure :

- information et consultation des représentants du personnel
- information de l'autorité administrative

Les mesures sociales d'accompagnement :

- le PSE
- le CRP ou le CSP
- la priorité de réembauche